# PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE PAPINEAU

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Duhamel du vendredi, **3 août 2018**, **à 19h30** à la salle communautaire sise au 1890 de la rue Principale, à Duhamel, sous la présidence du maire, monsieur David Pharand.



#### Sont présents :

#### **Sont absents:**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Julie Ricard, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

#### 1. Ouverture de l'assemblée

- 1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Lecture et adoption des procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 6 juillet 2018 et des assemblées extraordinaires du 17 et du 31 juillet 2018

#### 2. Finances

- 2.1 Lecture et adoption comptes fournisseurs de juillet 2018
- 2.2 Rapport des salaires et autres dépenses au 31 juillet 2018
- 2.3 Rapport mensuel des revenus et dépenses au 31 juillet 2018

### 3. Mine Lac à la Loutre

### 4. Rapport du maire

# 5. Période de questions

#### 6. Département de l'Administration

- 6.1 Correspondance annexe III
- 6.2 Inscription de Mme Julie Ricard au Colloque de Zone Outaouais de L'ADMQ
- 6.3 Mandat de Mme Julie Ricard pour administration et signature de documents préparés par Mme Claire Dinel
- 6.4 Gratuité de l'inscription au Centre de conditionnement physique pour les employés municipaux et les pompiers

## 7. Département des Ressources humaines

- 7.1 Compte rendu du département
- 7.2 Fin de la probation de Mme Julie Ricard
- 7.3 Fin de la probation de M. Alexandre Rose
- 7.4 Fin de la probation de Mme Véronique Hotte

#### 8. Département de l'Hygiène du milieu

8.1 Compte rendu du département

#### 9. Département des Travaux publics

- 9.1 Compte rendu du département
- 9.2 Admissibilité à une aide financière du programme d'aide à la voirie locale-Volet entretien des routes locales
- 9.3 Dépôt de la deuxième portion de la subvention du PAARRM et répartition des fonds
- 9.4 Autorisation de paiement dans le cadre du projet d'élargissement des courbes et des accotements d'élargissement des courbes et des accotements 9.5 Admissibilité à une aide financière-Restauration des traverses de cours d'eau
- 9.6 Libération de la retenue dans le cadre des travaux sur le chemin du lac Gagnon Ouest sur la rue Principale

# 10. Département de la Sécurité publique

- 10.1 Compte rendu du département
- 10.2 Modification à la rémunération des pompiers lors de leur formation

## 11. Département de l'Urbanisme et de l'Environnement

- 11.1 Compte rendu du département
- 11.2 Mandat de Me Guylaine Gratton pour la radiation d'hypothèque trentenaire-échange de terrain entre Advanced Solutions Inc.
- 11.3 Adhésion annuelle à l'OBV RPNS
- 11.4 Demande de dérogation mineure 116, chemin des Violettes
- 12. Département des Loisirs, culture et tourisme
- 12.1 Compte rendu du département
- 13. Département de la promotion et développement économique
- 13.1 Compte-rendu du département
- 14. Département du Service à la collectivité
- 15. Varia
- 16. Période de questions
- 17. Fin de l'assemblée
- 1. OUVERTURE DE LA SEANCE

2018-08-18909

Ouverture de l'assemblée

Il est résolu à l'unanimité

D'ouvrir l'assemblée ordinaire du Conseil de la municipalité de Duhamel à

1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

2018-08-18910

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est **résolu** 

QUE le Conseil approuve l'ordre du jour en laissant les varias ouverts.

1.2 <u>Lecture et adoption des procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 6</u> juillet 2018 et des assemblées extraordinaires du 17 et du 31 juin 2018

2018-08-18911

Lecture et adoption des procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 6 juillet 2018 et des assemblées extraordinaires du 17 et du 31 juin 2018

Il est résolu à l'unanimité

**QUE** La lecture des procès-verbaux de l'assemblée régulière du 3 juillet 2018 et des assemblées extraordinaires du 17 et du 31 juin 2018 soit exemptée et qu'ils soient adoptés tels que déposés.

Adopté

- 2. FINANCES
- 2.1 Lecture et adoption des comptes fournisseurs

2018-08-18912

Adoption des comptes fournisseurs au 31 juillet

Il est résolu l'unanimité

**QUE** Le Conseil approuve le paiement des comptes payés et à payer au 31 juillet 2018 pour un montant total de 120 239,83 \$ et ce, tels que détaillés sur les listes déposées, à savoir ;

Liste sélective des déboursés, payés par les chèques 21229 à 21286.

Les paiements directs 500181 à 500193.

Prélèvements 4715 à 4747.

**QUE** Les frais de déplacement et autres dépenses, payés à même les salaires, au montant de 466,70 \$ soient également approuvés ;

**QUE** Les dépenses autorisées en vertu du règlement de délégation de pouvoir, incluses à cette liste, soient par la même occasion approuvées.

#### Adopté

# 2.2 Rapport des salaires et autres rémunérations du mois de juin 2018

Le rapport des salaires nets et rémunérations diverses du mois de juillet 2018, pour une dépense totale de 56 512,96 \$ a été déposé à tous les membres du conseil.

Je, soussigné, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extra-budgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées (points 2.1 et 2.2) ont été projetées par le Conseil, ainsi que les autres dépenses autorisées en vertu des résolutions de ce Conseil à cette séance.

Julie Ricard, directrice générale et secrétaire-trésorière

### 2.3 Rapport mensuel des revenus et dépenses au 31 juillet 2018

2018-08-18913

Rapport mensuel des revenus et dépenses au 31 juillet 2018

Il est résolu à l'unanimité

**QUE** Le rapport des revenus et dépenses, au 31 juillet 2018, soit accepté, sujet à contrôle par le vérificateur nommé par le Conseil.

- 3 MINE LAC À LA LOUTRE
- 4 RAPPORT DU MAIRE
- 5 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 DÉPARTEMENT DE L'ADMINISTRATION
- 6.1 Correspondance Annexe III

Le détail de la correspondance du mois de juillet 2018 apparaît en annexe III, dans un document intitulé « Correspondance assemblée du mois d'août 2018 ».

# 6.2 <u>Inscription de Mme Julie Ricard au Colloque de Zone Outaouais de</u> l'ADMO

2018-08-18914

Inscription de Mme Julie Ricard au Colloque de Zone Outaouais de l'ADMQ

**CONSIDÉRANT QUE** les 18 et 19 octobre 2018 se tiendra le Colloque de Zone Outaouais de L'ADMQ à Gatineau;

**CONSIDÉRANT QUE** la programmation offre plusieurs sujets d'intérêt pour la direction de la Municipalité;

Il est résolu à l'unanimité

### QUE,

Madame Julie Ricard, directrice générale, soit autorisée à y participer ;

#### QUE,

Les frais d'inscription au montant de 200 \$ taxes incluses, soient payés et que les frais de déplacement, si nécessaire, soient remboursés sur présentation de pièces justificatives ;

#### QUE,

ces dépenses s'appliquent au poste 02 130 00 454.

# 6.3 Mandat de Mme Julie Ricard pour administration et signature de documents préparés par Mme Claire Dinel

#### 2018-08-18915

Mandat de Mme Julie Ricard pour administration et signatures de documents préparés par Mme Claire Dinel

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de Mme Claire Dinel en mai 2018;

**CONSIDÉRANT** les nombreux projets en cours ayant débuté sous la direction de Mme Claire Dinel;

**CONSIDÉRANT** l'entrée en poste de Mme Julie Ricard à titre de directrice générale en avril 2018;

### Il est résolu à l'unanimité que

le Conseil autorise Mme Julie Ricard à administrer tous les projets en cours et à signer les documents afférents pour et au nom de la Municipalité.

# 6.4 Gratuité de l'inscription au Centre de conditionnement physique pour les employés municipaux et les pompiers

### 2018-08-18916

Gratuité de l'inscription au Centre de conditionnement physique pour les employés municipaux et les pompiers

## Il est résolu à l'unanimité que

Le Conseil offre l'accès au Centre de conditionnement physique gratuitement aux employés municipaux et aux pompiers.

#### 7 DÉPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

## 7.1 Compte rendu du département

Dépôt du compte rendu concernant les activités liées au département des ressources humaines.

# 7.2 Fin de la probation de Mme Julie Ricard

#### 2018-08-18917

Fin de la probation de Mme Julie Ricard

**CONSIDÉRANT QUE** la période de probation de madame Julie Ricard a été complétée pour le poste de directrice générale et secrétaire-trésorière;

#### Il est résolu à l'unanimité

#### QUE,

le Conseil de la Municipalité embauche madame Julie Ricard en permanence au poste de directrice générale et secrétaire trésorière à compter de ce jour, conformément au contrat signé entre les parties.

#### 7.3 Fin de la probation de M. Alexandre Rose

2018-08-18918

Fin de la probation de M. Alexandre Rose

**CONSIDÉRANT que** la période de probation de monsieur Alexandre Rose a été complétée pour le poste d'inspecteur en environnement et de coordonnateur à la gestion des matières résiduelles et des espaces verts;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la direction générale à l'effet d'embaucher monsieur Alexandre Rose en permanence au poste d'inspecteur en environnement et de coordonnateur à la gestion des matières résiduelles et des espaces verts;

#### Il est résolu à l'unanimité

#### QUE,

le Conseil de la Municipalité accepte la recommandation de la direction générale à l'effet d'embaucher monsieur Alexandre Rose en permanence au poste d'inspecteur en environnement et de coordonnateur à la gestion des matières résiduelles et des espaces verts, conformément à la convention collective, classe 9, échelon 1 à compter du 15 août 2018.

## 7.4 Fin de la probation de Mme Véronique Hotte

2018-08-18919

Fin de la probation de Mme Véronique Hotte

**CONSIDÉRANT que** la période de probation de madame Véronique Hotte a été complétée pour le poste d'adjointe administrative à la direction générale- greffe et communication;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la direction générale à l'effet d'embaucher madame Véronique Hotte en permanence au poste d'adjointe administrative à la direction générale- greffe et communication;

#### Il est résolu à l'unanimité

### QUE,

le Conseil de la Municipalité accepte la recommandation de la direction générale à l'effet d'embaucher madame Véronique Hotte en permanence au poste d'adjointe administrative à la direction générale- greffe et communication à compter du 9 août 2018, conformément au contrat signé entre les parties.

## 8 DÉPARTEMENT DE L'HYGIÈNE DU MILIEU

### 8.1 Compte rendu du département

Aucun rapport n'a été déposé

#### 9 DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

## 9.1 Compte rendu du département

Monsieur Gaëtan Lalande donne le compte rendu concernant les activités liées au département des Travaux publics.

# 9.2 Admissibilité à une aide financière du programme d'aide à la voirie locale-Volet entretien des routes locales

2018-08-18920

Admissibilité à une aide financière du programme d'aide à la voirie locale-Volet entretien des routes locales

Les élus prennent connaissance d'une correspondance les avisant de l'admissibilité de la Municipalité de Duhamel à une aide financière maximale de 103 321 \$ pour l'entretien des route locales provenant du Programme d'aide à la voirie locale- Volet entretien des routes locales du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

# 9.3 Dépôt de la deuxième portion de la subvention du PAARRM et répartition des fonds

Dépôt de la deuxième portion de la subvention du PAARRM et répartition des fonds

**CONSIDÉRANT QUE** Le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports octroie une deuxième portion de la subvention de l'ordre de 15 000 \$ dans le cadre du programme PAARRM à la Municipalité;

**CONSIDÉRANT** la résolution 2018-06-18846 selon laquelle le montant de 15 000 \$ de la première portion de la subvention est affecté à des travaux dont l'estimation des coûts s'élève à 20 000 \$;

#### Il est résolu à l'unanimité

#### Que,

l'aide financière dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal au montant de 15 000 \$ offerte par notre député monsieur Alexandre Iracà, servira à combler l'excédent de coûts engendré par les travaux répartis selon la résolution 2018-06-18846, soit des travaux de reprofilage de fossés et de remplacement de ponceau sur le chemin du lac Gagnon Est ainsi que de rechargement sur les chemins du Colibri, du Marais et du Geai-Bleu.

# 9.4 Autorisation de paiement dans le cadre du projet d'élargissement des courbes et des accotements

2018-08-18921

Autorisation de paiement dans le cadre du projet d'élargissement des courbes et des accotements

CONSIDÉRANT la résolution 2018-05-18781;

CONSIDÉRANT un excédent de coûts dans le projet d'élargissement des courbes et des accotements dû notamment aux frais de laboratoire de la firme Englobe au montant de 5 635 \$ taxes en sus et à quelques ajouts et corrections évalués sur le terrain, portant le total de la facture pour les travaux effectués par Pavage Ste-Adèle au montant de 107 958,96 \$

**CONSIDÉRANT** que la direction informe les élus que les travaux sont complétés;

Il est résolu à l'unanimité

Que,

Le Conseil autorise l'appropriation de 16 592 \$ net à la réserve 55-16300-000-Réfection et entretien des voies publiques et autorise le paiement des factures afférentes.

# 9.5 Admissibilité à une aide financière-Restauration des traverses de cours d'eau

Admissibilité à une aide financière-Restauration des traverses de cours d'eau

Les élus prennent connaissance d'une correspondance, datée du 26 juillet 2018, annonçant qu'un projet de ponceau sur le chemin du lac Lafontaine Nord a été retenu par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs pour le financement des travaux de restauration des traverses de cours d'eau.

## 9.6 Libération de la retenue dans le cadre des travaux sur le chemin du lac Gagnon Ouest sur la rue Principale

2018-08-18922

Libération de la retenue dans le cadre des travaux sur le chemin du lac Gagnon Ouest et sur la rue Principale

Il est résolu à l'unanimité

Que,

Les élus confirment la libération de la retenue à Uniroc Construction pour un dans le cadre des travaux sur le chemin du lac Gagnon Ouest et sur la rue Principale pour un montant de 91 942,59 \$ taxes en sus.

#### 10 DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

#### 10.1 Compte rendu du département

Monsieur Gaëtan Lalande donne le compte rendu concernant les activités liées au département de la sécurité publique.

# 10.2 Modification à la rémunération des pompiers lors de leur formation

2018-08-18923

Modification à la rémunération des pompiers lors de leur formation

**CONSIDÉRANT** les heures de formation des pompiers nécessaires à l'obtention de leurs certificats de formation spécialisée ;

Il est résolu à l'unanimité

#### Que.

Le temps de formation nécessaire pour l'obtention des deux certificats soit rémunéré;

#### Que,

Les frais inhérents au déplacement des pompiers leur soient remboursés sur présentation de pièces justificatives ;

#### Qu'

Après l'obtention des deux certificats, le salaire des pompiers soit augmenté en fonction du taux en vigueur ;

#### Que

La rémunération des pompiers pour les heures de formation soit versée suivant la période normale de paie.

## 11 DÉPARTEMENT DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

## 11.1 Compte rendu du département

Madame Hébert donne le compte rendu concernant les activités liées au département de l'urbanisme et de l'environnement.

# 11.2 Mandat de Me Guylaine Gratton pour la radiation d'hypothèque trentenaire-échange de terrain entre Advanced Solutions Inc.

#### 2018-08-18924

Mandat de Me Guylaine Gratton pour la radiation d'hypothèque trentenaire-échange de terrain entre Advanced Solutions Inc.

**CONSIDÉRANT** l'échange de terrains entre Advanced Solutions Inc. et la Municipalité pour l'aménagement d'un cercle de virage sur le chemin Brazeau, tel que décrit à la description technique et au certificat de piquetage préparés par M. François Gauthier, arpenteur-géomètre, minute 6702;

**CONSIDÉRANT** la péremption trentenaire de l'hypothèque consentie sur les lots visés par la cession, le 23 septembre 1987;

### Il est **résolu à l'unanimité**

#### Que

Le Conseil mandate Me Guylaine Gratton à effectuer les démarches suivantes :

- 1. Procéder à la radiation de l'hypothèque par péremption trentenaire affectant les lots visés par la cession.
- 2. Procéder à l'acte d'échange avec Advanced Solutions Inc. pour les lots visés par la cession.

#### Que

Le Conseil autorise M. David Pharand, maire et Mme Julie Ricard, directrice générale, à signer les documents pertinents au dossier.

# 11.3 Adhésion annuelle à l'Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite-Nation et Saumon (OBV RPNS)

## 2018-08-18925

Adhésion annuelle à l'Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite-Nation et Saumon (OBV RPNS)

Il est résolu à l'unanimité

#### QUE,

Les membres du Conseil autorisent l'adhésion à l'Organisme de bassins versants (OBV-RPNS) pour la catégorie membre suivante pour l'année 2018 :

• Partenaire financier volet lacs et rivières au montant de 500 \$

### 11.4 Demande de dérogation mineure-116, chemin des Violettes

## 2018-08-18926

Demande de dérogation mineure-116, chemin des Violettes

**CONSIDÉRANT QUE** la demande au 116, chemin des Violettes pour la transformation de l'abri d'auto en pièce habitable dans la bande de protection riveraine de 15 mètres a été présentée en bonne et due forme au Service de l'urbanisme de la Municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande est recevable selon la règlementation en vigueur;

**CONSIDÉRANT QUE** ledit bâtiment principal possède un droit acquis quant à son implantation et que la transformation proposée n'augmente pas la superficie au sol;

**CONSIDÉRANT** DE remplacer les deux portes patios côté Sud par de la fenestration;

**CONSIDÉRANT DE** minimiser la circulation côté Sud dans la bande de protection riveraine;

**CONSIDÉRANT QUE** l'empiètement au sol sera à son maximum, et, qu'aucune autre construction et agrandissement ne seront permis dans la marge riveraine de 10 mètres.

CONSIDÉRANT QU'il n'y a pas de préjudice causé aux propriétaires voisins;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité consultatif en urbanisme (CCU) a analysé cette demande et en a fait une recommandation favorable au Conseil

#### Il est résolu

#### Que,

Le conseil endosse la recommandation du CCU et permet l'émission du permis pour la transformation de l'abri d'auto en pièce habitable dans la bande de protection riveraine de 15 mètres, au 116, chemin des Violettes, en dérogation de notre règlement de zonage numéro 2013-05, à la condition suivante :

- 1. Le permis doit être émis dans le mois suivant l'adoption de la résolution accordant la dérogation.
- 12 DÉPARTEMENT DES LOISIRS, CULTURE ET TOURISME
- 12.1 Compte-rendu du département
- 13. DÉPARTEMENT DE LA PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- 13.1 Compte-rendu du département
- 14. DÉPARTEMENT DU SERVICE À LA COLLECTIVITÉ
- 15.VARIA
- 15. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2018-08-18927	
Levée de l'assemblée	
Il est <b>résolu</b>	
<b>QUE</b> La séance soit et est levée à	
David Pharand	Julie Ricard
Maire	Directrice générale et secrétaire- trésorière